

Nombre de membres composant le Conseil Municipal.....	45
Membres en exercice.....	45
Présents ou représentés à la séance.....	43
Excusés.ées.....	8
Absents.....	2

COMMUNE DE FONTENAY-SOUS-BOIS
EXTRAIT DU REGISTRE
des
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°2021-04-04-F :
Budget Ville - Compte administratif 2020

SÉANCE DU 15 AVRIL 2021

L'an deux mille vingt et un, le **quinze avril** les membres composant le Conseil municipal de la Commune de Fontenay-sous-Bois, dûment convoqués le **neuf avril**, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de **Monsieur Jean-Philippe GAUTRAIS, Maire**.

ETAIENT PRESENTS

M. GAUTRAIS, Mme KLOPP, M. CORNELIS, Mme FENASSE, M. SEYE, M. LACHELACHE, Mme NIAKHATE, M. MORA, Mme LELU, M. DAMIANI, Mme BENZIANE, M. GUENICHE, M. ORJEBIN, Mme BOUHADA, Mme CHARDIN, M. BRUNET, Mme MAFFRE-BOUCLET, M. MALLERIN, Mme GAUTHIER, M. CHAMPETIER, M. CLERGET, Mme VIENNEY, M. MULLER, M. BATTAL, Mme SAINT GAL, M. RISPAL, M. NOMBO POATY, Mme MARTINEZ, Mme CHAMBRE-MARTIN, M. MATHIEU, Mme INDJA, M. BERTRAND, Mme AMSELLEM-SIMONNET, M. BEDOURET, Mme CAZALS,

EXCUSES-REPRESENTES

Mme NAIT-BAHLOUL	a donné mandat à	Mme KLOPP
Mme LARABI	a donné mandat à	M. LACHELACHE
Mme GARNIER	a donné mandat à	M. MORA
Mme MICHEL	a donné mandat à	M. ORJEBIN
M. DAUMONT-LEROUX	a donné mandat à	Mme FENASSE
Mme JANIAUX	a donné mandat à	M. CORNELIS
M. GUYOT	a donné mandat à	M. BERTRAND
Mme BAYOL	a donné mandat à	M. MATHIEU

ABSENTS

Mme AVOGNON ZONON, M. LEBLANC

Le Président ayant ouvert la séance, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

M. CORNELIS ayant obtenu la majorité des voix, a été désigné pour remplir cette fonction qu'il a acceptée.

LE CONSEIL,

VU les articles L.1612.12 et suivants, L.2121.31, L.2311-1 et suivants, R.2311-1 et suivants, L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'article L2123-12 portant sur le droit à la formation des membres du Conseil municipal qui précise notamment qu'un état récapitulatif des formations financées par la commune pour les élus, est annexé au compte administratif et qu'il doit faire l'objet d'un débat,

VU l'instruction budgétaire et comptable M 14,

VU la délibération du 25 juin 2020 approuvant le budget primitif 2020 de la Ville de Fontenay-sous-Bois,

VU la délibération n°2021-04-01-F du 15 avril 2021 portant approbation du compte de gestion 2020 du budget principal de la ville de Fontenay-sous-Bois constatant un excédent de **6 034 932,28 €** comme résultat brut de clôture,

CONSIDERANT le compte administratif 2020 et ses annexes,

CONFORMEMENT à l'article L.2121.14 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Jean-Philippe GAUTRAIS, Maire, demande au Conseil Municipal de désigner sa ou son Président.e pour l'examen et le vote du Compte Administratif 2020 du Budget Principal de la Ville de Fontenay-sous-Bois.

Madame Sylvie CHARDIN, doyenne de l'assemblée, est désignée pour assumer cette fonction,

SOUS la Présidence de Madame CHARDIN, délibérant sur le compte de l'exercice 2020, dressé par Monsieur Jean-Philippe GAUTRAIS,

LE MAIRE NE PREND PAS PART AU VOTE

A LA MAJORITEPar 33 voix pour

Mme KLOPP, M. CORNELIS, Mme FENASSE, M. SEYE, M. LACHELACHE, Mme NIAKHATE, M. MORA, Mme LELU, M. DAMIANI, Mme BENZIANE, M. GUENICHE, Mme NAIT-BAHLOUL, M. ORJEBIN, Mme BOUHADA, Mme CHARDIN, M. BRUNET, Mme MAFFRE-BOUCLET, M. MALLERIN, Mme GAUTHIER, M. CHAMPETIER, M. CLERGET, Mme LARABI, Mme VIENNEY, Mme GARNIER, Mme MICHEL, M. MULLER, M. DAUMONT-LEROUX, M. BATTAL, Mme SAINT GAL, Mme JANIAUX, M. RISPAL, M. NOMBO POATY, Mme MARTINEZ,

Par 9 voix contre :

Mme CHAMBRE-MARTIN, M. MATHIEU, M. GUYOT, Mme INDJA, M. BERTRAND, Mme AMSELLEM-SIMONNET, M. BEDOURET, Mme CAZALS, Mme BAYOL

DECIDE


Article 1 : d'arrêter le Compte Administratif 2020 de la Commune et l'ensemble de ses annexes, conformément au document réglementaire joint.

Article 2 : de constater que le bilan des opérations foncières sur 2020 est arrêté à 82 000 € de ventes.


Article 3 : d'acter la tenue du débat annuel sur la formation des membres du Conseil municipal à partir du tableau récapitulatif annexé au Compte administratif 2020.

POUR EXTRAIT CONFORME

Jean-Philippe GAUTRAIS
Maire

 Pour le Maire,
Adjointe Déléguée
Anne KLOPP

Transmission électronique en
Préfecture du Val-de-Marne
le **21 AVR. 2021**
Publication
le **22 AVR. 2021**
Notification
le
Certifié exécutoire
Le Maire,

 Pour le Maire,
Adjointe Déléguée
Anne KLOPP